



Litige paiement achat lave linge

Par **mutin**, le **24/09/2011** à **16:02**

Bonjour,

Je suis allée acheter un lave linge, mon choix c'est porté sur un à 379 €, le vendeur commence à me faire la facture puis me dit on va le charger, vous me reglerez apres puis entre temps, je decide de changer d'apareil et d'en prendre un à 569 € cette fois, je passe à la caisse et là, il me dit vous me devez 190 € il a oublié qu'il ne m'avait pas fait régler le premier. Maintenant, il m'appelle en me disant que si je ne lui règle pas les 379 € il me met au contentieux. Il m'a quand même traité de voleuse au téléphone alors que moi j'ai réglé ce qu'il m'a demandé.

Que dois-je faire ? suis-je obligée de lui régler les 379 € ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **24/09/2011** à **16:34**

Vous avez payé en espèces ?